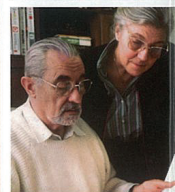
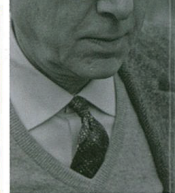


NOUVELLE BIOGRAPHIE NATIONALE



ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE



NOUVELLE BIOGRAPHIE NATIONALE

14



ACADÉMIE ROYALE
DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS
DE BELGIQUE

2018

succès avec la salle à manger *Gioconda* qu'il conçoit pour l'Exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes de Paris en 1925. À cette occasion, il dessine une salle à manger pour un pavillon de chasse, réalisée dans les matériaux les plus luxueux. Le concept du plat en argent est un facteur déterminant pour le projet de la totalité de la salle à manger. Le leitmotiv se disperse au départ d'un jeu de formes et de volumes qui réside à la base de chaque élément suivant un principe consacré. Le décor intérieur fut couronné par le jury international du prestigieux grand prix et l'argenterie de la série *Gioconda* est considérée comme l'icône par excellence de l'orfèvrerie Art déco belge.

L'œuvre de Philippe Wolfers ne peut pas être dissociée de l'atelier d'orfèvrerie où il remplit, des décennies durant, le rôle de directeur artistique. La réputation artistique qu'il acquiert à titre personnel entraîne la totalité de la production de Wolfers Frères à un niveau plus élevé et elle sert l'intérêt commercial de l'entreprise. Du point de vue marketing, il est obligé comme tout un chacun de suivre les tendances commerciales fructueuses, ce qu'il fait brillamment. C'est pourquoi il est l'un des rares artistes pouvant compter au plus haut niveau de la créativité belge aussi bien durant l'Art nouveau que durant l'Art déco.

Philippe Wolfers est lui-même un collectionneur d'art et un mécène pour les artistes en difficulté. C'est ainsi qu'il aide, entre autres, le sculpteur Henri Boncquet et le peintre Rik Wouters au début de leur carrière. Il joue un rôle important dans la Fédération professionnelle des beaux-arts, l'organisme aidant les artistes pendant la Première Guerre mondiale. Toute la collection d'art de Philippe Wolfers fut vendue aux enchères publiques en 1935.

Philippe Wolfers est le père du sculpteur et laqueur Marcel Wolfers (1886-1976).

W. Adriaenssens, *Philippe Wolfers (1858-1929) kunstenaar en zakenman. De ontwikkeling van een artistiek oeuvre ten dienste van een onderneming*, thèse de doctorat en archéologie et histoire de l'art, présentée à la Vrije Universiteit Brussel, 2006-2007. – W. Adriaenssens et R. Steel, *La dynastie Wolfers. De l'Art nouveau à l'Art déco*, Anvers, 2006.

Werner Adriaenssens

Illustration: Planche XV, face à la page 288. Philippe Wolfers, pendentif « Libellule », 1902-1903.

WYNEN, *André*, Joseph, Fernand, Polydore, médecin, résistant, syndicaliste, né à Uccle (Bruxelles) le 8 décembre 1923, décédé à Godinne le 10 juin 2007.

André Wynen est le troisième des quatre enfants de Lucien Wynen, ingénieur et d'Éléonore Van de Velde, fille de Guillaume Van de Velde, médecin, et nièce du peintre et architecte Henry Van de Velde, l'un des chefs de file de l'Art nouveau. Engagé volontaire en 1914, son père a participé à l'expédition en Russie du Corps des autos-canonnières mitrailleuses (ACM). Il est l'un des pionniers de la Ligue des familles nombreuses.

André Wynen est élève au Collège jésuite de Saint-Jean-Berchmans à Bruxelles. Suite à l'invasion allemande en mai 1940, la direction du collège organise le transport en train des élèves pour rejoindre le CRAB (Corps de recrutement de l'armée belge) dans le sud de la France. André et son frère cadet Jean en font partie. Le périple de quelques jours en train de marchandises et la désorganisation catastrophique des structures d'accueil des jeunes CRAB marquent profondément les deux adolescents.

Revenu en Belgique, André Wynen reprend et termine ses humanités en juillet 1942. Il s'inscrit, en octobre 1942, aux cours « clandestins » de première candidature de médecine à l'Université libre de Bruxelles (ULB) et poursuit ses études, aux Facultés Notre-Dame de la Paix à Namur qui prêtent refuge aux étudiants. Il refuse d'obtempérer au travail obligatoire imposé par l'occupant en entrant définitivement dans la clandestinité. Il rejoint la Résistance fin 1943 et devient rapidement chef de la 11^e compagnie des Partisans armés, composée de beaucoup de jeunes juifs communistes. Suite à une dénonciation, il est arrêté lors d'un rendez-vous à Bruxelles le 1^{er} avril 1944. Après avoir subi les durs interrogatoires de la Gestapo avenue Louise, il est transféré à la prison de Saint-Gilles, puis à Breendonk et déporté le 6

mai 1944 au camp de Buchenwald. Il échappe à l'exécution grâce au bombardement de la RAF qui détruit le 24 août les bâtiments de la *Politische Abteilung* et toutes les archives. Étudiant en médecine, il est affecté au « Revier », au block dit « la quarantaine » jusqu'à la libération du camp par les troupes américaines le 11 avril 1945.

André Wynen rentre en Belgique le 7 mai 1945. Son état de santé s'aggrave après quelques semaines et il est transféré au sanatorium de Leysin en Suisse, avec d'autres tuberculeux rescapés des camps. Il y réside jusqu'en 1947 et y prépare les cours de médecine en bénéficiant d'un programme de rattrapage pour les étudiants qui ont dû interrompre leurs études pendant la guerre. Il obtient son diplôme de médecine à l'ULB en 1950 et de chirurgien en 1954. Il ouvre la même année une clinique de vingt-cinq lits à Braine-l'Alleud et y accueille essentiellement des accidentés ; ce qui lui permet de publier, en 1962, un premier travail sur la traumatologie de la route. Son talent d'organisateur et de mobilisateur se manifeste déjà lors de la création de l'hôpital de Braine-l'Alleud et le suivra dans le combat pour la médecine libérale.

En 1944, un projet d'accord de sécurité sociale fut discrètement élaboré. Il se concrétise à la Libération par un pacte entre patrons et travailleurs. À partir de 1945, la structure de l'Assurance maladie-invalidité est ainsi établie pour des décennies sous la forme d'une justice sociale, obligatoire à chaque salarié par l'intermédiaire d'une mutuelle.

Dans les années cinquante, le changement sociopolitique et l'évolution de la médecine nécessiteront des réformes. En 1959, Edmond Leburton, président des mutualités socialistes, plaide pour des soins de santé étatisés et inspirés du modèle anglais. Il propose un projet de nationalisation et un système de convention qui fixent les honoraires médicaux ; au grand mécontentement d'une majorité de médecins et en particulier d'André Wynen. Une année suffit pour que le politique envisage, en 1960, de rendre la réforme obligatoire. Le ministre PSC (Parti social-chrétien) Léon Servais met une commission parlementaire en place sans consulter les médecins.

En même temps, l'AGMB (Association générale des médecins belges) est créée. Cette as-

sociation de circonstance réunit quatre composantes : l'ancienne FMB (Fédération médicale belge), le GBS (Groupement belge des spécialistes), le GBO (Groupement belge des omnipraticiens) et l'ASGB (Algemeen Syndicaat der Geneesheren van België), qui représenteraient tout le corps médical. Celui-ci était divisé entre des organisations médicales concurrentes mais aucune n'avait assez de poids.

L'AVGV (Algemeen Vlaamsch Geneesherenverbond), association médicale flamande, qui avait collaboré avec l'occupant et n'exprimait qu'une partie des voix des médecins flamands, avait été liquidée à la Libération.

La FMB qui avait, elle, survécu à la Deuxième Guerre mondiale, était majoritaire mais peu équipée pour mener les combats des médecins pour défendre leurs droits et l'éthique médicale et elle semblait peu adaptée aux nouveaux défis sociaux et politiques.

En 1954, l'ASGB avait été créée dans le cadre du clivage communautaire par le docteur Robert Roosens, ancien membre dirigeant de l'AVGV collaborationniste et par Marcel De Brabanter, président en 1942 des étudiants KVHV (Katholiek Vlaams Hoogstudenten Verbond) à l'opposé du docteur Wynen et des chambres syndicales et ce, pendant des décennies.

Enfin, en 1959, spécialistes et généralistes s'étaient associés en créant le GBS et le GBO.

La mentalité des médecins confrontés à l'évolution rapide de la médecine avait évolué. Ceux qui avaient connu la guerre et la Résistance étaient les plus combattifs, les moins dociles et les plus inventifs.

En mars 1961, un nouveau gouvernement Lefèvre-Spaak est formé. Edmond Leburton succède aux affaires sociales au ministre Léon Servais ; les libéraux se retrouvent dans l'opposition. Une année clé pour le corps médical. Le ministre Leburton consulte l'AGMB et signe l'accord du 20 octobre 1961 ; ce qui ne satisfait ni l'entière de l'AGMB, ni ses composantes, ni la base médicale qui se sentent trahies et mises devant un fait accompli. La réaction vient du sud du pays. En mai 1962, la première chambre syndicale de Liège-Luxembourg se constitue, désavoue l'AGMB et met en garde le corps médical contre une tentative d'étatisation par le gouvernement.

En novembre 1962, l'AGMB est dissoute

et, en mai 1963, se crée la FNCS (Fédération nationale des chambres syndicales) sous l'impulsion d'André Wynen, de Roger Thoné, des Flamands Alex De Bruyn et Toon Malfliet. Les cinq chambres syndicales représentent 90% du corps médical belge et forment, le 20 juin 1963, un Comité national d'action commune (CNAC) sans l'ASGB de De Brabanter, composé de médecins généralistes flamands et sans l'UPMS (Union professionnelle des médecins socialistes), très peu représentative. Pour Wynen, l'urgence est là ; ne pas accepter le fait accompli. Il mobilise les médecins de tout le pays et en même temps, il forme une organisation de défense professionnelle médicale performante. Il fallait recréer, dans un temps record, l'outil de la défense professionnelle médicale avec des moyens financiers supérieurs, des conseils juridiques et une organisation pour tout le pays calquée sur le modèle de la Résistance. Un tout nouveau syndicat composé de cinq chambres réparties dans toute la Belgique voit le jour en dix-huit mois.

Le gouvernement ne voit rien venir et semble sous-estimer le dynamisme, l'efficacité et la représentativité de la nouvelle organisation créée, au départ, dans une semi-clandestinité. Il continue à élaborer le nouveau plan de réforme des soins de santé. Le projet de loi Leburton est voté à la Chambre et entériné par le Sénat, le 31 juillet 1963. La loi prévoit un système de conventionnement avec des honoraires médicaux fixes et un système de contrôle déjà inscrit dans la loi unifiée du 13 janvier 1961. Le fameux article 52 peut imposer des tarifs maximums en l'absence de convention. La loi serait appliquée à partir du 1^{er} janvier 1964 avec une période d'essai d'un an pour évaluer le nombre de médecins conventionnés.

De leur côté, les chambres syndicales organisent des états généraux qui, sous la direction d'André Wynen, connaissent un succès grandissant grâce à ses talents d'orateur et de tribun.

La grande grève des médecins d'avril 1964 est préparée minutieusement à l'abri des regards par la chambre syndicale de Liège-Luxembourg, sous l'impulsion du docteur Wynen. Les médecins ne faisaient pas confiance au gouvernement, ni à ses promesses d'assouplir la loi ou de postposer sa mise en vigueur. Le conflit ouvert est déclaré le 1^{er} avril 1964 par

une grève qui dure dix-huit jours. Et ce, pendant les vacances de Pâques du gouvernement. Toutes les mesures de précaution étaient prises pour préserver la santé du patient. Un combat est engagé au nom de la liberté du médecin, défenseur du sort du patient ; du libre choix du praticien par le patient ; de la liberté diagnostique et thérapeutique et du secret médical ; le tout menacé par la loi Leburton.

Les médecins grévistes reçoivent des directives précises ; les tâches sont réparties en trois : une première partie des médecins part en vacances, la deuxième continue de mobiliser les collègues et la troisième assure la garde. Des tentatives de conciliation se font les 10 et 11 avril mais n'aboutissent pas. La grève atteint alors son paroxysme. Le gouvernement réquisitionne trois mille médecins officiers de réserve.

On se souvient de la déclaration du ministre Théo Lefèvre : « J'espère que l'on ne devra pas appeler ce temps le temps des 'assassins' ». Sous la pression de la grève et grâce à la médiation des recteurs des quatre universités du pays, des amendements sont proposés et aboutissent aux accords de la Saint-Jean. Un système de concertation et de négociation tarifaire dans une instance médico-mutualiste restera d'application jusqu'à ce jour. L'onde de choc provoquée par la grève perdure pendant des années. Elle influence durablement les négociations avec le gouvernement et les mutuelles ainsi que les oppositions entre médecins.

Le docteur Wynen restera un adversaire obstiné des mutuelles et de leurs partenaires politiques. Il engagera contre elles en 1982 des poursuites en justice pour « malversations » et obtiendra gain de cause en 1986.

Jusqu'en 1992, trois décennies durant, André Wynen dirige les chambres syndicales, malgré la fissure entre une partie du corps médical modérée et conciliante et une autre plus intransigeante. La réconciliation se fait, en 1970, entre André Wynen, qui déteste les querelles de personnes, et Georges Henrard. L'Association belge des syndicats médicaux (ABSYM) devient l'héritière de la Fédération belge des chambres syndicales des médecins, dirigée pendant de nombreuses années par les leaders historiques André Wynen et Joseph Farber, président de la chambre syndicale de Bruxelles.

André Wynen mènera simultanément plusieurs combats, sans relâcher son style spartiate; comme chirurgien, fondateur et directeur de l'hôpital de Braine-l'Alleud, directeur de la clinique Edith Cavell et comme président des chambres syndicales des médecins.

Son activité ne tarde pas à se déployer sur le plan international. Élu en 1968, pour trois ans, à la présidence du Comité permanent des médecins de la Communauté européenne, il siège en 1971 au conseil de l'Association médicale mondiale (AMM) dont il occupera la présidence de 1973 à 1976 et le secrétariat général de 1976 à 1993. Il donnera un souffle nouveau à cette association en la rendant plus représentative et plus influente. Il défend ainsi la cause du docteur Juan Luis Gonzalès, président de l'Ordre des médecins au Chili, emprisonné par Pinochet notamment pour avoir soutenu la résistance du corps médical à la torture, et du docteur Jorge Jimenez, pédiatre, ministre de la Santé au Chili; le docteur Gonzalès sera libéré sous pression de l'AMM.

En 1991, à soixante-huit ans, André Wynen est victime d'un accident de vélo qui fait de lui un tétraplégique. Le soutien permanent, dévoué et efficace de sa femme, Nicole Mussche, qu'il a épousée en 1951, lui permet, malgré son grand handicap, de maintenir son activité et de rester influent tant dans la défense de la médecine privée que face aux problèmes d'éthique médicale comme l'euthanasie, les droits des patients et l'organisation des soins de santé. À cette fin, il édite, de 1997 à 2002, une revue trimestrielle, *Méditations sur l'avenir de la médecine*, dans laquelle se débattent les problèmes de bioéthique et de médecine dans la démocratie. Dans une vision prémonitoire, il met en garde contre le danger de «l'euthanasie économique» qui menace les personnes âgées, démunies de soins en cas de crise économique.

Les engagements d'André Wynen ont été profondément marqués par les souffrances physiques et morales endurées pendant la guerre. Il témoignera des méthodes de la Gestapo dans les procès intentés après la guerre aux dirigeants de l'administration allemande en Belgique, Alexander von Falkenhausen et Eggert Reeder. De 1975 à 1999, il préside l'Association médicale belge contre la tubercu-

lose. En 1997, avec les Anciens de la Seconde Guerre mondiale, il prend clairement position contre l'amnistie des collaborateurs, dans une lettre adressée au Premier ministre Jean-Luc Dehaene. En 2005, il succède à la présidence du Groupe Mémoire au résistant et prisonnier politique Arthur Haulot, et continue le combat contre l'extrême droite et pour l'unité du pays, en dénonçant une nouvelle fois les propositions d'amnistie des collaborateurs.

André Wynen décède le 10 juin 2007. Il avait quatre-vingt-quatre ans. Sa personnalité charismatique ne laissait pas indifférent.

Archives ABSYM-VAS (Association belge des syndicats médicaux-Vlaams Artsensyndicaat), à Bruxelles. – Centre d'études et de documentation Guerre et Sociétés contemporaines (CEGESOMA), à Bruxelles, Entretien entre le docteur Wynen et José Gotovitch, 22 juillet 1982. – Archives Famille Wynen. – W. Estersohn et Ph. Delporte, *Les Années belges. La Grève des médecins en 1964*, reportage télévisé, 31 mars 1998.

W. Ugeux, *Le Groupe G (1942-1944). Deux héros de la Résistance, Jean Burgers et Robert Leclercq*, Bruxelles, 1978. – *Où allez-vous? Dr Wynen, le patron des médecins belges répond à Omer Marchal*, Bruxelles, 1989. – A. Despy-Meyer, A. Dierkens, F. Schellens, 25 novembre 1941. *L'Université libre de Bruxelles ferme ses portes*, Bruxelles, 1991. – M. Halter et al., *Partisans armés juifs, 38 témoignages*, Bruxelles, 1991. – A. Wynen, *Bioéthique d'une biographie*, Paris, 2001. – K. Schrijvers, *De artsenstaking van 1964. Een studie van een conflict tussen twee elites*, Gand, 2002. – P. Nefors, *1940 Breendonk 1945 De Geschiedenis*, Anvers, 2004. – André Wynen, 60 jaar na Breendonk: *Het kamperleden van dokter André Wynen, interview*, dans *Humo*, 31 août 2004. – Ch. Pirson, L. Rivière, Th. Appelboom (dir.), *La Faculté de Médecine de l'Université libre de Bruxelles sous l'Occupation*, Bruxelles, 2009.

Yves Louis

Illustration: Planche XVI, face à la page 289. André Wynen et son épouse, Nicole Mussche, vers 1990.
